

Performance des OPC¹ - France • décembre 2024

La performance en 2024 sur 12 mois des OPC monétaires s'élève à 3,9% *versus* 4,3% pour les OPC obligataires et 10,3% pour les OPC actions

La baisse des taux directeurs continue d'impacter la performance sur 12 mois des fonds monétaires (3,90%). Leur performance mensuelle reste cependant quasiment inchangée entre novembre et décembre à 0,28%.

Performance des OPC par catégorie (a)

(en pourcentage, encours en milliards d'euros)

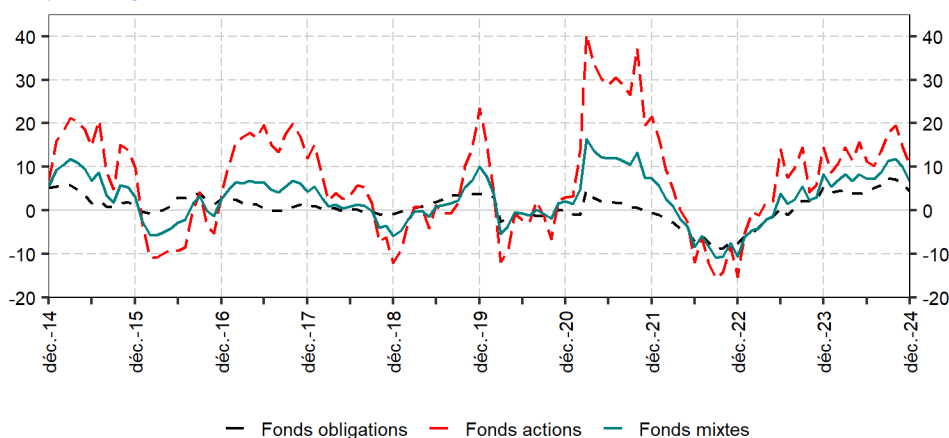
	2023	Novembre 2024	Décembre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024	Décembre 2024
	Performance sur 12 mois			Performance mensuelle		Encours
FONDS MONÉTAIRES (b)	3,38	3,94	3,90	0,27	0,28	434
FONDS NON MONÉTAIRES	7,4	7,9	5,6	1,2	-0,1	1 679
Fonds obligataires (c)	5,3	6,4	4,3	1,2	0,2	343
Fonds mixtes (c)	8,2	9,9	6,5	1,7	-0,5	306
Fonds actions (c)	14,4	14,4	10,3	2,3	0,0	391
<i>dont fonds indiciels cotés (d)</i>	14,9	21,7	17,7	4,4	-0,3	47
Fonds autres (e)	3,8	3,7	3,0	0,3	-0,1	638
<i>dont fonds d'épargne salariale</i>	11,1	7,2	4,9	0,4	0,0	194

Source : Banque de France

- (a) Performance annuelle calculée sur les 12 derniers mois nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).
 (b) Les Fonds d'épargne salariale monétaires sont exclus du périmètre, les fonds monégasques sont inclus.
 (c) Hors fonds d'épargne salariale (qui sont regroupés dans les fonds « autres »).
 (d) Les fonds indiciels cotés sont aussi nommés ETF (Exchange Traded Funds).
 (e) Fonds d'épargne salariale (y compris fonds d'épargne salariale monétaires), fonds immobiliers, fonds de capital investissement, fonds à formule, « hedge funds ».

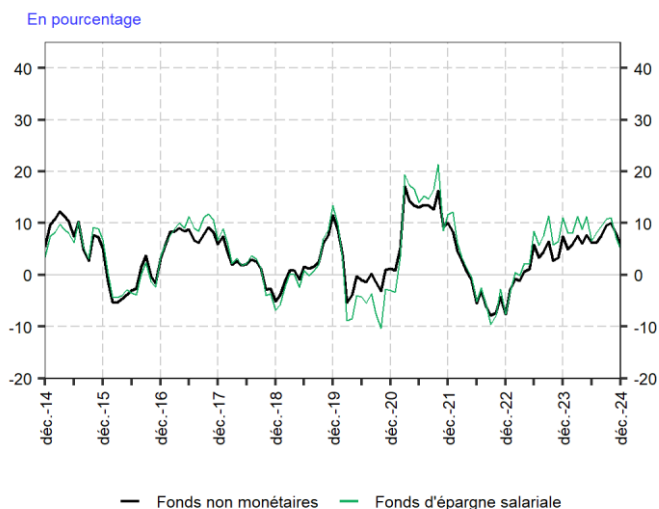
Performance sur 12 mois des OPC obligataires, actions et mixtes

En pourcentage

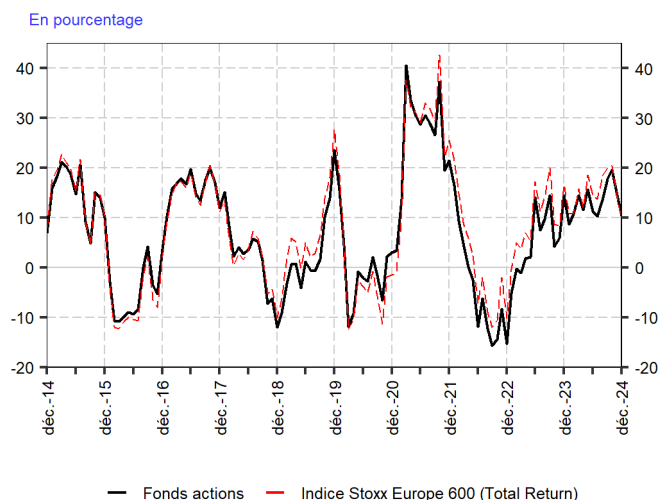


¹ OPC : Organismes de placement collectif.

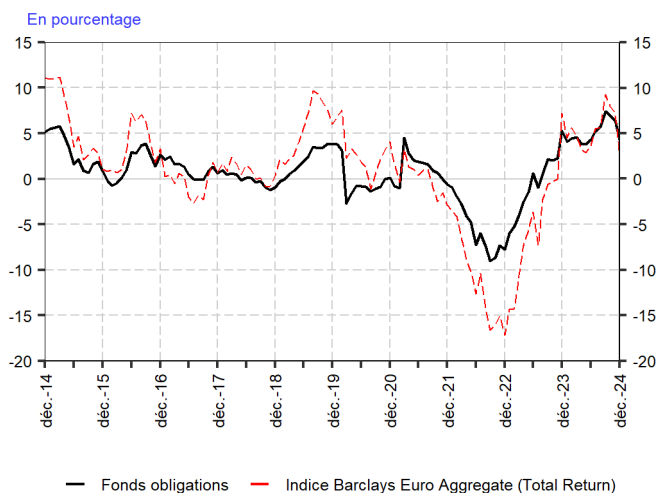
Performance sur 12 mois des fonds non monétaires et fonds d'épargne salariale (a)



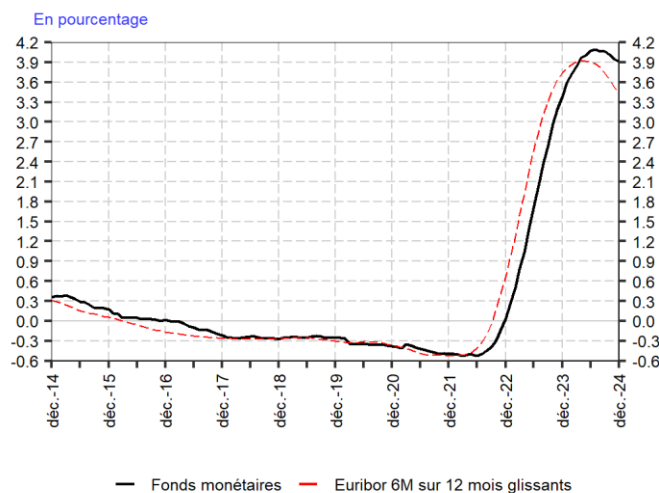
Performance sur 12 mois des fonds actions (a)



Performance sur 12 mois des fonds obligations (a)



Performance sur 12 mois des fonds monétaires (a)



Source : Banque de France, Barclays, Europerformance

(a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

Complément

Les catégories de fonds présentées sous revue sont issues de la nomenclature définie par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La classification d'un fonds est déterminée en fonction de son exposition réelle aux risques dont le calcul et les seuils sont définis par les instructions AMF n° 2011-19, 2011-20 et 2011-21.

L'indice **Stoxx Europe 600** est constitué de 600 entreprises résidentes dans 18 pays européens.

L'indice **Barclays Euro Aggregate Bond** est un indice de référence général qui mesure le marché des obligations de catégorie investissement libellées en euros à taux fixe avec une maturité résiduelle supérieure à un an, y compris les bons du Trésor, les obligations d'État, les obligations de sociétés et les obligations titrisées. L'inclusion est basée sur la devise de l'obligation et non sur le pays de l'émetteur.

La performance des indices est mesurée par le rendement total (variation de prix et coupons/dividendes réinvestis). Les écarts de rendements entre ces indices et la performance des OPC observée en France reflète les différences de composition et d'orientation de gestion, notamment le partage entre obligations souveraines à forte liquidité émises par les grands pays avancés, les obligations souveraines moins liquides ou à couple risque-rendement plus élevé et les obligations d'émetteurs privés.

